

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 20 oct.)

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 29 minut. soir, Omnibus.
3 — 45 — — Express.
3 — 20 — — matin, Express-Poste.
10 — 23 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départ de Saumur pour Paris.

2 heures 12 minut. soir, Express.
11 — 51 — — matin, Omnibus.
6 — 6 — — soir, Omnibus.
9 — 20 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

D'après les dernières nouvelles de Galatz, du 4 novembre, la commission européenne du Danube s'est constituée officiellement ce jour même, sous la présidence provisoire du commissaire prussien, Bitter. Conformément aux instructions, le commissaire turc, Omer-Pacha, a été nommé président, en sa qualité de représentant du Sultan, souverain de la Moldavie où siège la commission, et on a ensuite fixé l'ordre du jour des séances suivantes. Il a été décidé, à la demande du commissaire français, que la chaloupe canonnière française qui se trouve à Galatz, serait envoyée aux bancs d'Aljani, à l'embouchure de la Sulina, pour y rétablir l'ordre troublé de diverses manières, et qu'un vapeur de guerre turc stationné à Sulina, se rendrait également dans cet endroit pour le même objet et rendre de nouveau navigables, par des travaux, les bas-fonds de d'Aljani. Dans la séance suivante, qui a dû avoir lieu le 5 courant, la commission devait s'occuper des moyens de se procurer les ressources pécuniaires les plus indispensables pour le moment.

— Les règlements concernant l'embouchure de Sulina offriront, sans doute, quelques difficultés. En effet, on sait qu'à Sulina toute l'administration, relative à la navigation, est aux mains d'employés autrichiens protégés par des troupes autrichiennes. — Havas.

Le *Morning Chronicle* publie la dépêche suivante de Berlin, jeudi soir :

« On considère ici, à l'ambassade russe, la nouvelle de la prise de Herat comme inexacte. On dit que si Herat avait été prise en septembre, on en aurait reçu avis depuis longtemps à Saint-Petersbourg, par la voie de Téhéran.

On écrit de Saint-Petersbourg, 15 novembre, à l'agence Havas :

« Le commandant en chef des provinces du Caucase, prince Bariatzinski, constate, dans un rapport qu'il vient d'adresser à la chancellerie militaire de l'empereur Alexandre, la bonne situation de l'armement de toutes les places et établissements forti-

fiés sur le littoral de la mer Caspienne. D'énormes quantités de toutes espèces de munitions de guerre ont été dirigées, depuis plusieurs mois, d'Astrakan à Derbent par le Volga, et cet immense matériel pourra être utilisé, en temps opportun, par le corps d'armée que l'on croit destiné à secourir le Shah de Perse, notre allié, dans le cas que l'on prévoit, ici, où son territoire serait envahi par une armée expéditionnaire anglaise.

» La Russie, quoiqu'il arrive, ne sera pas prise au dépourvu dans ces contrées lointaines. On sait que le général Chrulew, un des plus actifs et intrépides défenseurs de Sébastopol, a été nommé par l'Empereur commandant du corps d'armée échelonné depuis Baka jusqu'à Erivan, dans le voisinage immédiat des frontières de la Perse. Beaucoup de personnes à Saint-Petersbourg croient que ce bouillant général, avec tout son corps de troupes, pourrait bien se trouver porté dans les environs d'Hérat, avant que les Anglais, dont on attend le débarquement à Abuchir, y soient arrivés et placés en ligne de bataille. On se montre d'ailleurs de plus en plus convaincu, dans nos cercles militaires, que si le gouvernement anglais exécute sérieusement son plan de guerre, les événements nous forceront à intervenir avec tous les moyens dont nous pouvons, grâce à l'activité de nos généraux, disposer dans ces contrées asiatiques. Toutefois, il ne nous sera guère possible d'empêcher le débarquement des Anglais sur les deux plus grandes îles du golfe Persique, ni même leur installation dans la ville d'Abuchir. Ils l'annexent à leurs possessions dans l'Inde de la même manière et sous les mêmes prétextes qui leur ont réussi pour occuper Aden, dans la mer Rouge. »

On écrit de Vienne, le 17 novembre, que l'affaire du Monténégro est réglée provisoirement, et le général Manula, gouverneur de Dalmatie, est retourné à son poste. Le *statu quo* a été reconnu par les deux parties. — Havas.

On écrit de Francfort, 16 novembre :

« On assurait aujourd'hui que le comte de Rechberg, comme président de l'assemblée diétale,

avait déjà fait parvenir au conseil fédéral suisse à Berne, les résolutions du suprême corps politique en Allemagne, au sujet des événements de septembre dans la principauté prussienne de Neuchâtel. D'après tout ce que j'apprends à ce sujet, c'est à qui des envoyés auprès de la diète déploiera le plus chaleureux zèle en faveur des prétentions souveraines de la Prusse sur ce territoire dans la Suisse, qui peut, à la vérité, n'être que d'une importance relative, mais qui met, pour la première fois, en temps de paix, en danger le principe d'une possession territoriale que les lois organiques de la diète assurent à tous les membres de la Confédération germanique.

» C'est à ce point de vue que doit être interprété le concours actif de tous les souverains allemands au profit de la Prusse dans une question où eux-mêmes, quant à l'intégrité de leurs propres territoires, se trouvent directement intéressés. C'est ainsi qu'on comprend le vif empressement que l'Autriche a apporté dans toute cette affaire pour faire respecter les droits de la Prusse sur la possession souveraine de Neuchâtel; la première puissance a voulu évidemment se ménager dans le sein de la diète germanique en précédant qu'elle pourrait toujours invoquer si, par les malheurs du temps, ses possessions hongroises, italiennes ou toutes autres, qui constituent dans leur ensemble l'empire autrichien, se trouvaient, par quelque catastrophe révolutionnaire, arrachés violemment au sceptre de l'empereur.

» Sous ce rapport, on considère ici la résolution de la diète, quoique momentanément spéciale quant à Neuchâtel, comme ayant dans la suite une haute portée pour tous les souverains en Allemagne. L'orsqu'on se rappelle les discussions passablement vives qui ont eu lieu antérieurement dans le sein de la diète, du temps où l'Autriche insistait si fort pour faire assurer ses possessions non reconnues allemandes par la diète, ce qui n'a jamais pu être obtenu, on ne peut s'empêcher de voir que cette haute assemblée vient de fonder aujourd'hui un nouveau principe qui peut avoir dans la suite les plus graves conséquences pour tous les Etats de la Confédération

FEUILLETON

LES DEUX COUSINES.

(Suite.)

Les deux amis traversèrent la Savanne, passèrent devant la jolie maison où s'écoulèrent les premières années de l'impératrice Joséphine, et s'arrêtèrent à la porte de M. Desgalets. Ce fut Calypso, grande fille de couleur, presque blanche et passablement conservée, quoiqu'elle eût environ trente-cinq ans, qui introduisit les visiteurs dans le jardin. L'ancien ordonnateur était seul, assis et même à demi-couché sous un épais berceau de verdure; en apercevant les officiers, il s'empressa d'aller devant d'eux, leur offrit des sièges et sans s'informer du but de leur visite :

— Soyez les bienvenus, Messieurs, dit-il, vous appartenez, sans doute, à la frégate la *Daphné*? Donnez-moi des nouvelles du commandant Vaumorin, un de mes vieux amis. Vous pouvez lui dire que je le remercie de m'avoir fait porter directement des lettres de ma famille bretonne, M. et M^{me} de Graincourt que vous connaissez peut-être!

— Que nous connaissons beaucoup, dit le commissaire avec empressement.

— Le commandant Vaumorin est à terre, répondit Montaiglon. Selon toute apparence, la journée ne se

passera pas sans qu'il ait eu l'honneur de vous voir.

On s'assit. Ernest reprit la parole.

— Je suis au regret, Monsieur, dit-il, d'avoir été devancé par notre commandant. Au moment du départ de Brest, je suis allé demander les commissions de la famille de Graincourt pour la Martinique, je me bornerai donc à vous donner de vive voix des nouvelles plus récentes seulement de quelques heures.

— J'avais aussi le plaisir, dit Montaiglon, d'être chez Monsieur votre parent peu d'instants avant l'appareillage et je pourrais au besoin ajouter mon témoignage à celui de M. Ernest de Portandic.

— Ah! vous êtes M. de Portandic, s'écria l'ancien dignitaire colonial en se tournant vers Ernest, le fils de l'ancien ami de Graincourt! J'ai beaucoup connu Monsieur votre père; je vous connaissais vous-même de réputation, et je suis heureux de vous recevoir chez moi. Je sais que vous fréquentez assiduellement la maison de ma sœur; soyez deux fois le bienvenu... ainsi que Monsieur votre ami, s'empressa d'ajouter M. Desgalets.

Montaiglon fit une inclination polie.

— M. Montaiglon dit le commissaire, a reçu comme moi-même l'agréable mission de vous offrir les affectueux souvenirs de votre famille bretonne.

— Messieurs, sans aller plus avant, permettez-moi de faire prévenir ma fille de votre visite, elle sera enchantée de savoir par vous des nouvelles de son oncle,

de sa tante et de sa cousine Geneviève, qu'elle n'a pas le plaisir de connaître, et qui n'en est pas moins son amie d'enfance. Calypso, priez Emma de descendre au jardin. Les deux cousines sont en correspondance suivie. Hier encore, ma fille a reçu une lettre charmante de Geneviève, dont tout le monde me fait l'éloge. J'imagine, Messieurs les officiers, que vous êtes du nombre de ses admirateurs.

— M^{lle} de Graincourt est une jeune personne accomplie, dit Montaiglon; à Brest, ses louanges sont dans toutes les bouches. Sa beauté, son esprit et ses talents frappent les plus aveugles; les moins indulgents sont forcés de se rendre à l'évidence.

— J'ai été assez heureux pour voir M^{lle} Geneviève dans l'intérieur de sa famille ajouta le commissaire; elle a grandi pour ainsi dire sous mes yeux; c'était une enfant aimante, enjouée, intelligente, gracieuse comme un ange; aujourd'hui, c'est une jeune fille qui fait, à juste titre, l'orgueil de ses parents.

— Allons, mes chers Messieurs, je m'aperçois avec plaisir que vous renchérissez à l'envi. Voici Emma!

Les officiers se levèrent et virent la jeune créole s'avancer vers la gloriète d'un pas lent qui accusait peut-être plus de timidité que de nonchalance. Emma n'était ni grande ni petite. Si l'on ne pouvait juger de l'élégance de sa taille, car elle portait un de ces larges peignoirs créoles que l'on nomme *gaulés* à la Martinique, on de-

germanique; jamais, peut-être, une occasion plus opportune ne pouvait se présenter à l'Autriche pour faire plus tard prévaloir en sa faveur le même principe d'intégrité territoriale hors d'Allemagne qui vient, à la demande de la Prusse, d'être posé et appliqué par la diète fédérale. » (Havas.)

On écrit de Vienne, 18 novembre, à l'agence Havas :

« Le télégraphe vous aura annoncé que le départ pour l'Italie de l'Empereur et de l'Impératrice s'est effectué le 17. Ainsi que je vous l'ai mandé, la plupart des personnages importants de la cour accompagnent LL. MM., qui séjourneront deux ou trois jours à Laybach avant de poursuivre leur voyage vers les provinces italiennes.

« L'ambassadeur d'Angleterre, sir Hamilton Seymour, n'a point quitté notre capitale; il a eu, aujourd'hui encore, à deux heures, une conférence avec notre ministre des affaires étrangères. Rien n'indique que le comte Buol doive rejoindre, de sitôt, ainsi qu'on l'avait dit, l'Empereur à Milan ou à Venise, tant sont nombreuses et importantes les affaires qui rendent la présence du ministre indispensable au siège du gouvernement.

« Depuis le dernier revirement politique qui s'est accompli récemment, il n'y a réellement plus que la Prusse et la Russie qui insistent sur la nécessité d'un congrès spécial à Paris. Cette question, assure-t-on, n'a pas fait un pas en avant pendant la dernière quinzaine. On peut dire qu'il en est de même au sujet de la convocation des divans dans les principautés moldo-valaques. Tandis que la France et la Russie demandent avec instance, par l'organe de leurs ambassadeurs à Constantinople, que l'on élargisse le cercle des délibérations dans ces assemblées, le gouvernement turc, le nôtre et celui de l'Angleterre, veulent que toutes les dispositions du firman de convocation soient ponctuellement maintenues et exécutées. Une conduite opposée entraînerait indubitablement de graves inconvénients. Il est évident que la Porte ne pourrait modifier son fameux firman, sous la pression actuelle de quelques puissances étrangères, sans se donner un démenti à elle-même, ainsi qu'à l'Autriche et à l'Angleterre, qui ont, en quelque sorte, par leur active et prépondérante influence, présidé à la rédaction de ce firman. »

Toujours mêmes contradictions dans la presse allemande.

On écrit de Berlin, 18 novembre, à la Gazette des Postes de Francfort :

« Les efforts faits par la France pour déterminer la Russie à faire des concessions dans l'exécution des points douteux du traité de paix, n'ont pas été infructueux; le cabinet de Saint-Petersbourg s'est déclaré prêt à céder sur l'île des Serpents; mais il n'a pas encore fait de concession pour Bolgrad. »

Le télégraphe nous a déjà annoncé, d'après la Nouvelle Gazette de Prusse, qu'à l'égard de Bolgrad, la Russie ne céderait pas. Voici la note même de la Nouvelle Gazette de Prusse :

« La Russie attachera difficilement de l'importance à la possession de l'île des Serpents. Cette île n'a de l'intérêt qu'à cause du phare qui y est élevé; si l'entretien du phare est assuré, la Russie cédera probablement par amour pour la paix. Nous ne cro-

ions pas nous tromper en prétendant que le cabinet de Saint-Petersbourg a fait des déclarations dans ce sens. Mais, en ce qui concerne Bolgrad, la question est différente. Cette localité, insignifiante en soi, a beaucoup d'importance pour la Russie comme centre des colonies bulgares. Le congrès de Paris l'a reconnu et a décidé du reste que la nouvelle frontière passerait au sud de Bolgrad et que cette ville resterait à la Russie. »

Maintenant, la Gazette de Breslau a reçu de Vienne, sous la date du 15, une information toute contraire; la Russie aurait cédé sur tous les points :

« On assure, dit cette dernière correspondance, que le comte Buol a envoyé à Paris, à la date du 10 novembre, une dépêche relative à la question de la reprise des conférences de Paris. Le comte Buol s'y serait prononcé avec décision contre la reprise des conférences et aurait démontré, d'accord avec le cabinet de Londres, l'inutilité d'une mesure semblable, d'autant plus que les questions pour la solution desquelles les grandes puissances doivent se réunir sont résolues dans ce moment, la Russie étant prête à accomplir les dispositions du traité de Paris, dans leur texte et leur esprit. »

On écrit de Berlin à la correspondance Havas :

« On assure que le conseil fédéral de Suisse a fait proposer au cabinet de Paris par le général Dufour, de laisser aux habitants de Neuchâtel à décider eux-mêmes s'ils veulent vivre en république ou se soumettre à l'autorité du roi de Prusse. On aura recours à un vote solennel qui lierait les deux partis. Si cette proposition a été faite effectivement, elle ne serait pas acceptable par le cabinet prussien; car, dans les élections qui ont eu lieu récemment encore à Neuchâtel, les républicains ont eu une majorité considérable, et on fait remarquer avec raison ici que ce résultat provient de ce que le droit de voter est concédé à tout étranger qui a un domicile d'une année à Neuchâtel. »

On lit dans le Moniteur :

Constantinople, 20 novembre. — Le ministère ottoman se trouve définitivement constitué par les nominations suivantes :

Ali-Pacha a été nommé ministre des affaires étrangères; Riza-Pacha, sérasquier; Moustapha-Pacha, ministre sans portefeuille.

Fuad-Pacha ne fait pas partie du nouveau cabinet.

EXTÉRIEUR.

ÉTATS-UNIS. — Le New-York-Herald, du 8 novembre, cherche à préciser, dans la chronique suivante, les nécessités politiques qui vont embarasser les premiers actes de la présidence de M. Buchanan :

« La bataille électorale est terminée. Le parti démocrate a remporté la victoire. Cette victoire, il ne la doit, ni à la convention de Cincinnati, ni à l'union de la démocratie, ni à la puissance d'un grand nom.

M. James Buchanan doit son élection à la convention de Philadelphie, qui avait fait choix de M. Fillmore; à la désunion des forces de l'opposition, et surtout à l'aveuglement et à la trahison de la clique fillmoriste qui prétendait diviser pour régner, et espérait ainsi porter l'élection dans le congrès.

Cette clique savait très-bien que son candidat n'avait aucune chance d'être élu; il n'a obtenu la majorité que dans un seul Etat, le Maryland, qui ne dispose que de huit votes présidentiels.

« La lutte, nous l'avons dit dès longtemps, n'existait réellement qu'entre MM. Buchanan et Frémont, et c'est la Pensylvanie dont les 27 votes ont fait pencher la balance en faveur du premier. En résumé, M. Buchanan a obtenu 150 votes et M. Frémont 125. Il nous reste à connaître le résultat de l'élection en Californie; nous croyons, toutefois, qu'elle est acquise à la démocratie.

« Maintenant qu'il est concédé que M. James Buchanan est appelé à la présidence des Etats-Unis, on s'occupe déjà à lui former un ministère, et une avalanche de noms est mise en avant par les organes du parti. Il n'aura que l'embaras du choix. Ce choix est d'autant plus embarrassant et environné de périls, que le parti démocratique se divise en deux fractions. Les démocrates du Sud, qui veulent l'admission du Kansas comme Etat à esclaves, la confédération des républiques de l'Amérique du centre, sous le général Walker; enfin, l'annexion de Cuba envers et contre tous, ainsi que des autres îles des Indes-Occidentales, en rétablissant l'esclavage dans toutes ces acquisitions territoriales. Les démocrates du Nord sont, au contraire, en général, opposés à cette politique hérissée de dangers. M. Buchanan pourra donc bien difficilement satisfaire aux exigences des uns et des autres. On nous dit qu'il est opposé à implanter l'esclavage au Kansas par la force des armes, ainsi que son prédécesseur l'a essayé.

« Notre élection municipale n'a pas été moins disputée que l'élection présidentielle; pour les fonctions de maire, il y avait six candidats en présence; c'est M. Fernando Wood, le maire sortant et l'un des candidats de la démocratie, qui a été élu à une forte majorité. »

VALACHIE. — Une correspondance de Pétra, adressée à la Gazette d'Augsbourg, trace ainsi l'état des partis dans la principauté valaque :

« L'agitation devient de plus en plus forte à Bucharest à mesure que l'époque de la réunion des divans approche. Les différentes opinions se sont groupées assez distinctement en trois partis. Le premier, qui a pour protecteur le consul général anglais, M. Colquhoun, s'est formé sous l'égide du ministre des finances Sulzo et se compose de la haute noblesse; il poursuit avant tout la conservation de ses privilèges. Le second parti, qui se rattache à la France, se compose de la classe moyenne et de quelques jeunes gens de la noblesse, cherche à fonder sur les débris des privilèges de la noblesse une Constitution libérale qui permettrait à la bourgeoisie et aux paysans de s'affranchir du joug des boyards. Le troisième parti enfin se compose des créatures et parents de l'ex-hospodar Stirbey; il se place sous la protection autrichienne, et le but principal de ses membres est de rentrer dans leurs anciennes places et emplois par le rétablissement du gouvernement de Stirbey et quelques modifications libérales. Ce parti est intrigant et dangereux. »

FAITS DIVERS.

L'exposition des Beaux-Arts, qui devait s'ouvrir

venait qu'elle devait être aussi bien proportionnée qu'elle paraissait au premier coup-d'œil. A l'analyse, ses traits manquaient peut-être de grandes lignes et de régularité; elle tenait de son père quelque chose du type breton; car, il est temps de le dire, malgré son nom essentiellement colonial, M. Desgalets était originaire et natif de Bretagne. Lors de son mariage, il avait pris un nom moins barbare, pour des oreilles martiniquaises, que celui de Ardu Kerandantec de Penharhars, dont ses ancêtres avaient pu être fiers en Bas-Léon; l'habitation de sa femme le lui avait fourni.

Emma était créole par sa mère. Elle possédait toutes les grâces naturelles à une enfant des Antilles françaises: une Irlandaise lui eût envié la blancheur et la fraîcheur de son teint; une Espagnole, ses cheveux couleur de jais, lisses, soyeux, à reflets bleuâtres. Ses yeux, grands et vifs, étaient d'un bleu tellement foncé, qu'on les prenait toujours pour des yeux noirs. Elle mettait une certaine coquetterie à faire remarquer le contraire. Plusieurs fois, elle avait malicieusement reproché aux jeunes poètes du crû qui lui offraient des vers, d'avoir fait du jour la nuit dans le seul but d'obéir aux exigences de la rime.

M. Montaiglon, lieutenant de vaisseau, et M. Ernest de Portandic, commissaire de la frégate la Daphné, dit l'ancien ordonnateur à Emma, lorsqu'elle se fut assez rapprochée. Ces Messieurs connaissent beaucoup la fa-

mille Graincourt. Nous parlions de ton amie Geneviève au moment où tu as paru.

— Je serais désolée que ma présence vous fit abandonner un tel sujet.

— Mademoiselle, dit Montaiglon, je me félicite de pouvoir vous obéir en m'acquittant d'une commission dont elle a eu la bonté de me charger pour vous. Au moment du départ, j'allais prendre congé de ces dames, M^{lle} de Graincourt m'a invité à vous rappeler combien elle serait charmée de vous connaître, elle m'enviait ce bonheur qu'aujourd'hui seulement j'apprécie comme il doit être apprécié.

Emma rougit légèrement et leva les yeux sur l'officier qui poursuivait :

— Tout ce que son tact exquis lui faisait deviner lorsqu'elle parlait de vous; les hommages affectueux qu'elle rendait à vos perfections, tout ce qu'elle disait en un mot, me faisait désirer bien vivement d'avoir l'honneur de remplir mon message. Je n'ai qu'un regret, c'est de ne l'avoir pas fait dans des termes plus dignes d'elle et de vous. Il ne nous est pas donné d'atteindre à cette délicatesse de pensée, à cette finesse de langage qui distingue les femmes, et encore moins à ce choix d'expressions, à ce style enchanteur dont votre correspondance est un modèle, s'il faut en croire Mademoiselle votre cousine.

Cette fois, le trait avait porté; l'impression produite

sur la jeune fille se lisait clairement sur sa figure.

— C'est à Geneviève, dit-elle, qu'il faut rendre ses hommages. La lettre que j'ai reçue hier, m'a d'abord bien égayée et puis arraché des larmes d'attendrissement.

— Vos paroles font à la fois l'éloge de son esprit et de votre cœur.

— Si vous saviez comme elle me parle d'une famille de pauvres paysans bretons dont la ferme a été brûlée, et de la visite qu'elle leur a rendue avec ma tante. Ici, nous n'avons pas l'idée de pareilles misères; la peinture que me fait ensuite Geneviève des travaux de ces malheureux n'est pas moins touchante. On voit par là combien le sort de nos noirs est plus doux que le leur.

Le commissaire, après avoir donné à M. Desgalets de nouveaux détails sur la position de M. et M^{lle} de Graincourt, s'empressa de prendre part à la conversation.

— Mademoiselle, votre cousine vous a souvent loué devant moi, dit-il, de votre bonté pour les esclaves de la plantation; vous étiez, disait-elle, leur ange tutélaire.

Emma baissa les yeux.

— Ma nièce a dit vrai, Messieurs, Emma est trop compatissante parfois; lorsque nous sommes aux Galets, c'est un vrai temps de vacance pour mes paresseux de nègres. J'ai heureusement pour gère un maître homme, qui met bon ordre à tout cela! La jeune fille leva la tête avec vivacité. Les deux amis, après leur visite à maman Titine crurent comprendre le sens de ce mouvement,

le 15 mai prochain, aura lieu du 25 mars au 25 mai.

Le concours universel agricole, fixé au 10 juin, ne pouvant être retardé, il a fallu rapprocher l'époque de l'exposition des Beaux-Arts, afin de rendre libre le palais de l'Industrie pour le concours de l'agriculture.

Ce palais réunit toutes les conditions d'espace et de lumière nécessaires à une exposition d'objets d'art. Une partie des galeries du 1^{er} étage sera disposée pour l'exposition de peinture, gravure et plans d'architecture; l'exposition de sculpture aura lieu au rez-de-chaussée.

Le *Moniteur* publiera prochainement le règlement de l'exposition, ainsi que la composition du jury d'admission et du jury des récompenses. — Havas.

Plusieurs officiers de la marine impériale russe se trouvent actuellement à Toulon. Ils ont visité avec le plus grand intérêt, et dans tous leurs détails, les magnifiques établissements maritimes dont ils ont été émerveillés. — M. le vice-amiral préfet maritime les a accueillis avec la plus exquise courtoisie; des instructions précises avaient été données par ses ordres à tous les chefs de service pour faciliter l'accès de toutes les divisions, dont l'ensemble compose l'un des plus beaux arsenaux du monde.

MM. les officiers russes se sont également rendus à bord du vaisseau la *Bretagne*, monté par M. le vice-amiral Tréhouart qui leur a fait, à son tour, un accueil dont ils ont paru, à juste titre, excessivement flattés. MM. les officiers russes témoignent d'ailleurs de leur entière satisfaction pour l'accueil bienveillant qu'ils ont reçu partout où ils se sont présentés, et leur complète admiration pour le caractère français qu'ils n'ont jamais cessé d'aimer et d'estimer. — Havas.

— On lit dans le *Moniteur de l'Armée*:

« L'Empereur a décidé, sur la proposition du ministre de la guerre, que le mot *Sébastopol* serait inscrit sur les aigles de tous les corps qui ont pris part à la guerre d'Orient, et que les mots *Bomarsund*, *Alma*, *Inkermann* et *Traktir*, seraient inscrits sur les aigles des corps qui ont figuré dans ces différentes affaires.

« Cette disposition sera appliquée aussi bien aux corps qui n'ont envoyé que des détachements, qu'à ceux qui avaient à l'armée leur portion principale avec l'aigle.

« Ainsi se perpétuera dans l'armée le glorieux souvenir des services qu'elle a rendus pendant la guerre d'Orient. »

— On trouve, en parcourant les merveilleuses annales de Paris, deux époques analogues à la nôtre, au point de vue du renchérissement des loyers. Ce fut en 1602, lorsque Henri IV vint rétablir l'ordre et la tranquillité dans Paris, et en 1678, lorsque Louis XIV eut définitivement assis ce grand règne que le monde entier connaît par cœur. — Quelques années de construction de maisons suffirent pour ramener le prix des loyers à leur taux normal. Il en sera de même, d'ici à peu de temps pour Paris, car on y bâtit partout et sans relâche. — Havas.

— Sous ce titre: *Merveilleuse sagacité d'un chien*, le *California Times* publie cette petite histoire.

« William Dredge, demeure à 5 milles de la ville, au pied des montagnes. Mercredi dernier, vers mi-

nuît, il fut réveillé par les hurlements d'un chien. Vainement il chercha à éloigner cet animal qui, non-seulement, ne s'écartait pas, mais encore grattait la porte avec ses pattes, cherchant à entrer. M. Dredge, étonné de cette persistance, s'habilla à la hâte et ouvrit la porte: un énorme mâtin entra. Le chien tira M. Dredge par les pans de son habit avec douceur et comme pour l'engager à le suivre. M. Dredge, voyant le vif désir manifesté par cet animal d'être accompagné, se mit en devoir de le suivre. Le chien le conduisit précipitamment vers un des escarpements de la montagne, dont les flancs étaient crevassés par des fissures nombreuses. Sur la neige était étendu le corps d'une femme qui paraissait être morte de froid et de faim. Quel fut l'étonnement de M. Dredge lorsqu'il vit le chien remuer un paquet de hardes qui était déposé auprès du corps glacé de cette malheureuse, et de trouver le corps d'un petit enfant de 2 ans, encore chaud et vivant. La malheureuse mère était presque nue: par dévouement maternel elle s'était dépouillée d'une partie de ses vêtements pour réchauffer son enfant. Le fidèle chien avait complété cette œuvre de dévouement. M. Dredge emporta l'enfant et ayant réveillé des voisins, il retourna à la montagne afin d'inhumier le corps de la pauvre mère. Le bon samaritain a depuis adopté l'enfant et le chien. »

CHRONIQUE LOCALE ET DE LOUEST.

La session des assises de Maine-et-Loire est ouverte à partir du 24 novembre, sous la présidence de M. Lardin, conseiller à la Cour impériale d'Angers.

Voici les noms des jurés appartenant à notre arrondissement:

MM.

Lamarque (Louis-Philippe), premier suppléant de justice de paix à Doué.

Faulçon (Justin), propriétaire à Saumur.

Caillard (Claude), maire de Méron.

De Dreux-Brézé (Henri-Simon-Charles), propriétaire à Brézé.

Goulard (Denis-Louis) propriétaire à Doué.

De Ruillé (Ernest), propriétaire à Brigné.

Robert (Jules) propriétaire aux Rosiers.

Saumur, le 22 novembre 1856.

Monsieur,

Nous avons reçu ce matin une lettre de M. Félix Godfroid, le célèbre harpiste, qui nous fait savoir que son intention est de venir à Saumur, du 30 novembre au 2 décembre, pour donner un concert.

Je pense, Monsieur, que vous voudrez bien l'annoncer dans votre plus prochain numéro de journal. Ce sera, je suis sûre, une agréable nouvelle pour vos abonnés.

Recevez, Monsieur, mes salutations empressées, A. FISCHER.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de Saumur, informe les Polonais réfugiés en cette ville, que ceux d'entre eux qui désireraient obtenir l'autorisation de rentrer dans leur pays, devront adresser *directement* leurs demandes

à l'ambassadeur de S. M. l'Empereur de Russie, à Paris.

Hôtel-de-Ville, le 20 novembre 1856.

Le Maire, député au Corps-Législatif,
LOUVET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

« Constantinople, 22 novembre. — Aali-Pacha, qui avait été nommé ministre des affaires étrangères, a donné sa démission. » (*Moniteur*.)

« Marseille, le 22 novembre. — Les blés sont en baisse; il en est arrivé 80,000 hectolitres. » — Havas.

LOTÉRIE DE CAHORS

Autorisée par le Gouvernement, approuvée par le Pape,

POUR LA RESTAURATION DES TREIZE SANCTUAIRES

de Notre-Dame de Roc-Amadour,

Pèlerinage fondé par Zachée au 1^{er} siècle,

CÉLÈBRE PAR D'INCOMPTABLES MIRACLES.

1 fr. le billet. — Capital: 600,000 francs.

1 gros lot de Soixante mille francs.

1 second lot de 20,000

1 lot de 10,000

10 lots (chacun) de 1,000

10 lots de 500

50 lots de 300

TOUS CES LOTS SERONT PAYÉS EN ESPÈCES.

PREMIER TIRAGE IRRÉVOCABLE:

HUIT DÉCEMBRE PROCHAIN.

Tout billet concourant aux deux Tirages.

On peut gagner 80,000 FRANCS pour Un Franc.

Tout souscripteur recevra franco à domicile la liste officielle des numéros gagnants.

AGENT PRINCIPAL: M. Querre, à TOULOUSE, place du Capitole, 9, où doivent être adressées les demandes avec mandats sur la poste.

Dépôt de billets: à Saumur, chez MM. CHARLES frères, quincailliers.

Marché de Saumur du 22 Novembre.

Froment (hec. de 77 k.) 28 1/2	Graine de luzerne . 75 —
2 ^e qualité, de 74 k. 27 0/8	— de colza . . . 29 —
Seigle 23 20	— de lin 27 —
Orge 14 —	Amandes en coques
Avoine (entrée) . . . 9 —	(l'hectolitre)
Fèves 16 80	— cassées (30 k.) 120 —
Pois blancs 40 —	Vin rouge des Cot.,
— rouges 34 —	compris le fût,
— verts —	1 ^{er} choix 1855. — —
Cire jaune (30 kil) . 160 —	— 2 ^e — — —
Huile de noix ordin. 110 —	— 5 ^e — — —
— de chenevis . . . 60 —	— de Chinon
— de lin 60 —	— de Bourgueil
Paille hors barrière. 43 43	Vin blanc des Cot.,
Foin 1855. id 96 72	1 ^{re} qualité 1855 — —
Luzerne 97 50	— 2 ^e — — —
Graine de trelle . . . —	— 5 ^e — — —

BOURSE DU 22 NOVEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 53 cent. — Fermé à 68 20.

4 1/2 p. 0/0 baisse 13 cent. — Fermé à 91 75.

BOURSE DU 24 NOVEMBRE.

3 p. 0/0 baisse 30 cent. — Fermé à 67 90.

4 1/2 p. 0/0 baisse 23 cent. — Fermé à 91 30.

P. GODET, propriétaire-gérant.

qu'ils n'interprétèrent pas en faveur de l'homme d'affaires; mais une réflexion plus rapide que l'éclair arrêta sur les lèvres d'Emma, les observations qu'elle avait été au moment de hasarder. Elle trouva qu'il ne convenait point de parler de l'habitation en présence de deux étrangers, et comme elle voyait tous les regards fixés sur elle:

— Mon père, dit-elle, vous oubliez de demander à ces Messieurs des nouvelles du docteur Esturgeot.

— Esturgeot serait-il votre docteur?

— Oui, Monsieur, répondirent à la fois les deux membres d'état-major de la *Daphné*.

— Geneviève me l'écrivait, dit la jeune fille qui ajouta plus bas:

— Ce n'était point le passage le moins plaisant de sa lettre.

Ernest et Montaiglon s'entre-regardèrent.

— Ces demoiselles, je le vois, reprit M. Desgalets, s'amuse un peu des travers de l'ami Esturgeot. Il a le tort d'être un peu loustic, j'en conviens, mais c'est un garçon de cœur auquel je dois de grandes obligations. Oui, Mademoiselle, vous devriez vous souvenir qu'il vous a soignée et guérie, il y a six ans, et qu'il venait tous les jours vous rendre visite à l'habitation, par une chaleur de 30 degrés.

— Mon père! dit Emma un peu confuse.

— Vous ne devriez pas avoir oublié, poursuivit M.

Desgalets, qu'il en agit de même à l'égard de votre chère Calypso, et sans lui votre nourrice n'aurait certainement pas échappé à sa maladie de langueur.

Piquée d'être ainsi réprimandée devant les deux visiteurs, Emma reprit vivement:

— Je ne l'ai pas plus oublié, mon père, qu'il n'a oublié lui-même vos excellents diners.

Le commissaire et Montaiglon ne réprimèrent pas leur hiralité; l'amour-propre paternel de M. Desgalets fut flatté du succès de la répartie:

— Elle a de l'esprit comme un démon! murmura-t-il. Et que di-ait donc ton amie Geneviève?

— Oh! presque rien, répondit Emma. Ma cousine a souvent rencontré le docteur dans le monde l'hiver dernier, et sachant que nous le connaissons toutes deux, elle me parlait un peu de ses talents de société.

— Il en a beaucoup, dit Montaiglon.

— Infinitement! ajouta le commissaire.

— Le fait est qu'on a bien le droit de le mettre sur la selette, dit à son tour M. Desgalets; il y met les autres assez souvent.

— Ah! mon père, s'écria Emma enchantée; vous y voilà donc tout comme nous!

Le docteur Esturgeot fit bien de paraître en ce moment. Il venait de parcourir la ville, où il avait une foule d'anciennes connaissances. Déjà il était au courant de tout ce qui s'était passé dans la colonie depuis son dernier

voyage. Il fut selon sa coutume badin à l'excès, parfois spirituel, souvent satirique. Pendant que Calypso apportait des verres de grog et de limonades, quelques mots rapidement échangés avec Emma par les deux amis servirent de commentaires à quelques regards malins, hasardés à la dérobée l'instant d'apparavant. Ils faisaient justice des moqueries du docteur, et comme ils partaient d'une certaine communauté de sentiments pour ainsi dire sympathiques, ils établirent entre les jeunes gens cette sorte de familiarité impromptue qui n'engage en rien, qui n'établit pas même un précédent, mais qui a tant de charmes, surtout lors d'une première entrevue.

M. Desgalets et sa fille faisaient, du reste, les honneurs de chez eux avec tout l'aimable abandon des mœurs créoles.

— Et mon ami Julien! Où est mon ami Julien? demanda le chirurgien-major.

— Il est en classe et ne va pas tarder de venir.

Le jeune frère d'Emma, qui pouvait avoir douze à treize ans, entra bientôt après. Le docteur l'attira à lui, le félicita de sa bonne mine, l'interrogea sur ses études, lui fit compliment d'en être à Quinte-Curce, et finit par lui offrir un petit cor de chasse jusque-là soigneusement empaqueté. Julien, ravi jusqu'au septième ciel, emboucha aussitôt l'instrument au grand dé plaisir de sa sœur et des officiers, dont l'entretien fut ainsi tout-à-fait interrompu. (*La suite au prochain numéro.*)

Etude de M^e CHEDEAU, avoué
à Saumur.

Suivant un jugement rendu par le Tribunal civil de Saumur, le treize novembre mil huit cent cinquante-six. Il appert que la dame Henriette Girard, épouse du sieur Jean Chollet, cultivateur, demeurant à Lernay, commune d'Autoigné, a été déclaré séparée de bien d'avec son mari.

Dressé à Saumur, par l'avoué sous-signé, le dix-sept novembre mil huit cent cinquante-six.
(688) CHEDEAU.

A Céder de Suite

POUR CAUSE DE DÉCÈS,
MAGASIN DE BLANC, ROUENNERIE ET LAINAGES.
S'adresser, rue de la Comédie, ancienne maison Langlois. (689)

A VENDRE

Un BILLARD neuf en acajou, avec tous ses accessoires.
S'adresser à M. MANÇEAUX, à Saumur, rue de la Comédie. (690)

A VENDRE

Un très-bon et très-beau
BILLARD, DANS LE NOUVEAU GENRE.
S'adresser à M. MARTIN-LEMOINE, rue Royale, sur les Ponts. (619)

Découverte incomparable par sa vertu.

EAU TONIQUE PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infaillible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux; les fait épaisir et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment; GARANTIE. — Prix du flacon 3 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 49. — Dérôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, et chez M. BALZEAU, parfumeurs, rue St-Jean. PRIX DU POT: 3 FR. (292)

A VENDRE

TERRAINS PROPRES A BATIR,
Situés en face et tout le long de la Gare du chemin de fer, sur la route de Saint-Lambert.
S'adresser à M. PONNEAU, qui en est le propriétaire. (691)

A LOUER

UNE MAISON,
Sise au Chapeau, avec boutique, cuisine, chambre haute et grenier au-dessus. Jardin derrière la maison.
Cette maison, propre au commerce, peut également être une habitation de plaisir.
S'adresser à M. POIRIER, propriétaire. (677)

A Céder de Suite

L'AUBERGE à la Réunion des Amis, sise au Chapeau, commune de Saint-Lambert, avec vaste écurie, jardin et cour.
S'adresser à M. POIRIER qui l'occupe.

A VENDRE

Bon PIANO DROIT d'occasion.
S'adresser au bureau du journal.

Le s^r BAIGE, paveur, fait savoir que toutes les personnes qui auront du pavage à faire dans toutes les dimensions, pourront s'adresser à lui, rue Saint-Nicolas, n° 70 bis.

Saumur, P. GODET, imprimeur.

52 NUMÉROS PAR AN

LA PRESSE LITTÉRAIRE

Echo de la Littérature, des Sciences et des Arts.

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Bureaux à Paris, rue Sainte-Anne, 55.

Chaque numéro de la Presse Littéraire, le plus grand des journaux hebdomadaires, se compose de deux feuilles grand in-8° à deux colonnes contenant plus de 200,000 lettres, c'est-à-dire environ la matière d'un volume in-8°, ou 50 volumes par an.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

UN AN, 15 FR. — SIX MOIS, 8 FR. — TROIS MOIS, 4 FR. 50 C.
Etranger le port en sus.

SIXIÈME ANNÉE COMMENÇANT LE 1^{er} JANVIER 1887.

Toute personne qui s'abonnera pour une année, à commencer du 1^{er} janvier 1887, recevra gratis la Presse Littéraire pendant les mois de novembre et décembre, plus les trois premiers volumes de la Bibliothèque choisie des Romans anglais, LETTICE ARNOLD, un volume, et EVELYN FORESTER, Histoire d'une Femme, par MARGUERITE A. POWER, deux volumes. — Les abonnés de six mois, recevront seulement LETTICE ARNOLD.

Depuis six années que la Presse Littéraire a été fondée, elle a publié plus de quinze cents morceaux de littérature de tous les genres, dont un grand nombre sont signés par nos principaux écrivains, parmi lesquels il suffira de citer MM. de Lamartine, Villemain, Cousin, Saint-Marc Girardin, Prosper Mérimée, Viennet, de l'Académie française, Alexandre Dumas, Méry, Jules Sandeau, Paul de Musset, Albinet Second, Philibert Audebrand, Charles Romey, Mary Lafon, etc. Outre sa rédaction inédite, la Presse Littéraire consacre une grande partie de ses colonnes à la reproduction des articles les plus remarquables qui paraissent dans les journaux quotidiens et les revues. Quelques pages sont consacrées dans chaque numéro à la chronique de la semaine, aux nouvelles et aux faits divers les plus intéressants, aux anecdotes, enfin à tout ce qui offre un intérêt de curiosité pour tous les lecteurs.

Conditions de l'abonnement:

On s'abonne en adressant un mandat sur la poste, à l'ordre de M. le Directeur de la Presse Littéraire, rue Sainte-Anne, 55, à Paris, et aussi par l'entremise des Libraires, des Messageries et des Chemins de fer. (Affranchir.)

HYGIÈNE, PRODUCTION SANITAIRE.

VINAIGRE ORIENTAL, ED. PINAUD,

N° 298, rue Saint-Martin, à Paris.

PRIX DU FLACON: 1 F. 50 C.

Délicieux cosmétique pour la toilette, supérieur aux produits du même genre et très-recherché par son parfum sanitaire et rafraîchissant, très en usage dans les pays ORIENTAUX, où les soins hygiéniques sont très-pratiqués. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, rue Saint-Jean. (271)

PÂTE DE REGNAULD AINÉ.

Son efficacité contre les rhumes, catarrhes, enrouements et irritations de poitrine, est approuvée par trente-six années de succès, et un rapport officiel, en date du 31 janvier 1844, constate qu'il n'entre pas d'opium dans sa composition.

Sa vogue, que l'on peut appeler universelle, a fait surgir des contrefaçons et des imitations qui ont été condamnées par les tribunaux de Paris et de Lyon.

Pour n'être pas trompé sur l'origine de cette Pâte pectorale, il faut s'assurer que l'étiquette de la boîte porte la signature REGNAULD AINÉ, inventeur. — Une instruction est jointe à chaque boîte. — Dépôts à Paris, rue Caumartin, 43; à Angers, chez M. MÉNIÈRE, ph.; Beaufort, MOUSSU, ph.; Chalonnes-sur-Loire, GUY, ph.; Chateaufort-sur-Sarthe, HOSSARD, ph.; Cholet, BONTEMS, ph.; Saumur, BRIÈRE, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, MAUSSON, ph.; Doué-la-Fontaine, PELTIER, ph.

ABONNEMENTS PAS DE PRIME, MAIS DEUX NUMÉROS PAR MOIS AU LIEU D'UN BUREAUX A PARIS Rue Ste-Anne, 64.

Un an 6 mois.
PARIS 45f. 8f.
DÉPARTEMENTS . . . 48f. 10f.
Corse, Algérie }
Etranger, selon le tarif postal.

LA FRANCE ÉLÉGANTE

Envoyer franco au Directeur un bon de poste ou sur Paris, ou s'adresser aux Libraires et aux Messageries.

(Journal des Dames et des Salons. — 4^e ANNÉE. — Sous le patronage de M^{me} la comtesse DASH)

Est le seul journal du genre auquel son immense succès en France et à l'étranger ait permis d'offrir à ses abonnées, sans augmentation de prix, DEUX NUMÉROS par mois au lieu d'un. Elle publie PAR AN 24 numéros grand in-8°, édition de luxe, rédigés par les sommités de la littérature, 24 gravures de modes colorées, dessinées par M^{me} Héloïse Leloir; 15 Planches de Broderie par nos premiers dessinateurs en ce genre; — 15 Planches de Patrons de Robes, Manteaux, Chapeaux, Vêtements d'Enfants; — Plusieurs Planches colorées de Tapiserie, Filet et Crochet; — environ 40 Morceaux de Musique pour Chant et Piano; — et une multitude de Travaux de Dames en Tapiserie, Filet, Crochet, Tricot, etc.

A PARTIR DU 1^{er} OCTOBRE, elle commencera MAURICE ROBERT GRANDE NOUVELLE M^{me} LA Ctesse DASH. en 1 vol. in-8°, par

Bureaux, à Paris, 29, rue Sainte-Anne.

MONITEUR DES TRIBUNAUX

CIVILS, ADMINISTRATIFS, CRIMINELS, DE COMMERCE ET DE PAIX

(Journal judiciaire du Dimanche)

Dans tous les numéros: PETITE GAZETTE DU PALAIS, par M. FRÉDÉRIC THOMAS, auteur des PETITES CAUSES CÉLÈBRES.

DÉPARTEMENTS: Un an, 12 fr.; six mois, 6 fr.; trois mois, 3 fr. 50. — Envoyer franco un bon sur la poste ou s'adresser aux libraires et aux messageries.

Fu pour légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,